

Étude d'intérêt patrimonial

Hôtel de ville de
Saint-Lambert

Présentation publique



EVOO
STRATEGIES

Étude d'intérêt patrimonial

Hôtel de ville de
Saint-Lambert

Présentation publique

1. INTRODUCTION

2. LE BÂTIMENT

3. INTÉRÊT PATRIMONIAL

4. ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

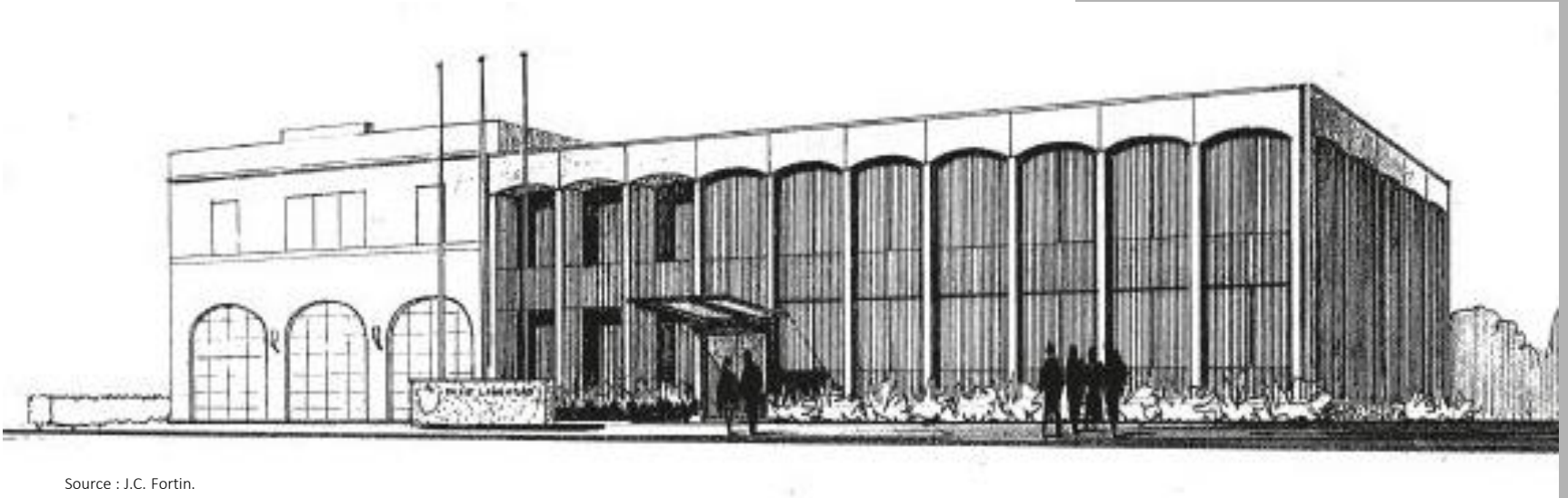
Introduction

1.

COMPRENDRE LE PASSÉ

1. Approfondir les connaissances
2. Dégager les valeurs patrimoniales
3. Identifier les composantes physiques porteuses des valeurs

OBJECTIFS

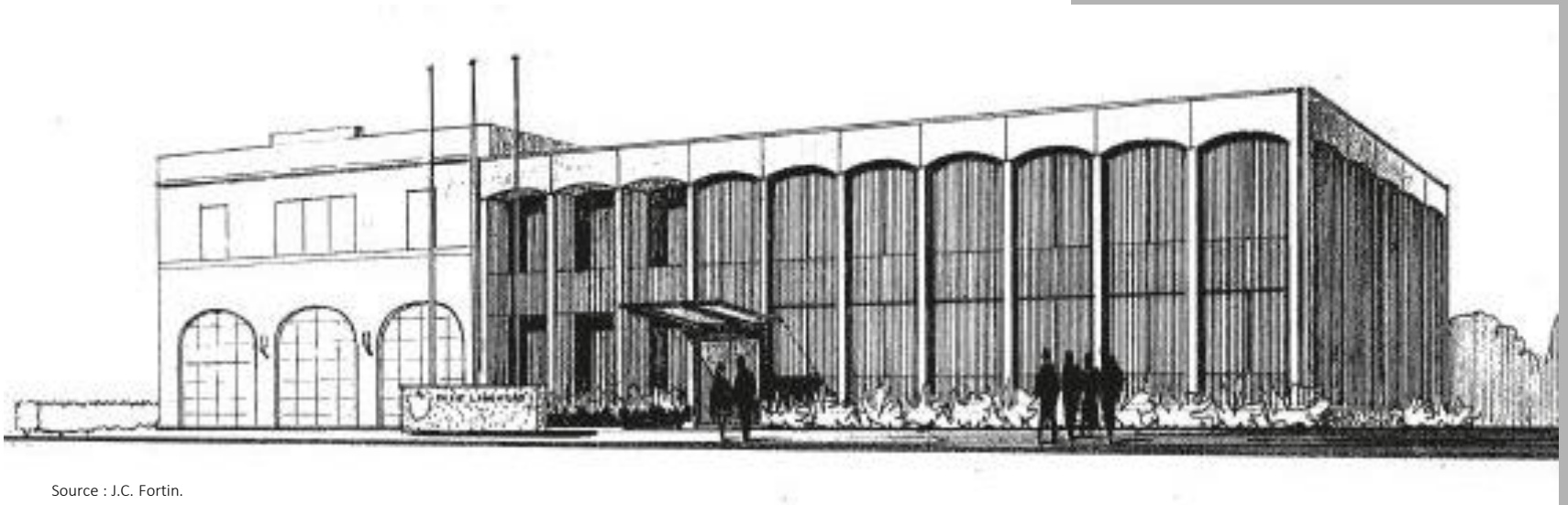


Source : J.C. Fortin.
Ville de Saint-Lambert

ENVISAGER L'AVENIR

OBJECTIFS

1. Cibler les enjeux et les opportunités
2. Faciliter la planification et la prise de décisions



Source : J.C. Fortin.
Ville de Saint-Lambert

ÉTAPES

COLLECTE DE DONNÉES

Documents d'archives / Visite du site

ANALYSE

Évolution historique et contextuelle

Valeurs patrimoniales et éléments caractéristiques

Consultations avec la Société d'histoire Mouillepie

RÉDACTION

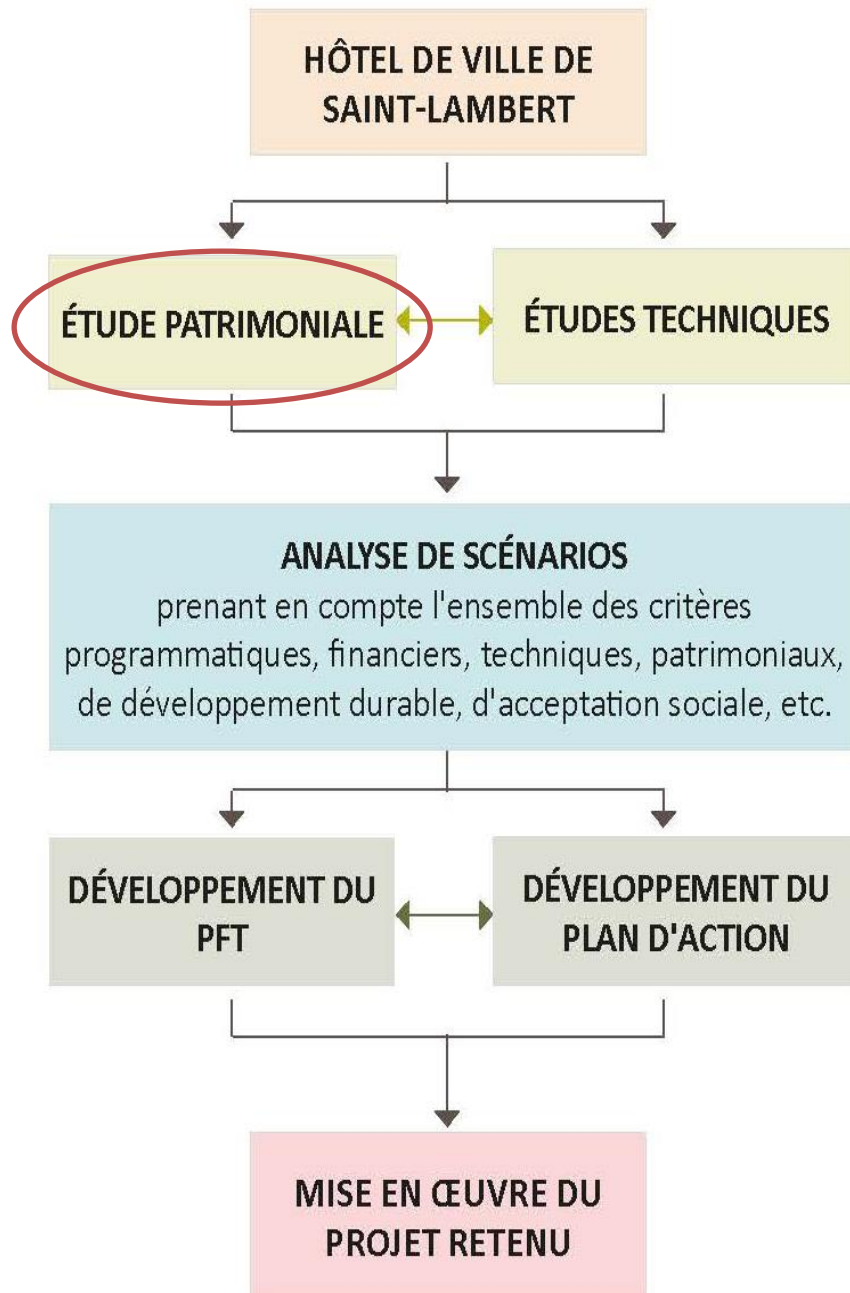
Orientations Conservation et Requalification

Élaboration du rapport en trois étapes

Consultations / Ville - Société d'histoire Mouillepie

PRÉSENTATION

— Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada



DÉMARCHE

Développer une
**VISION
GLOBALE**

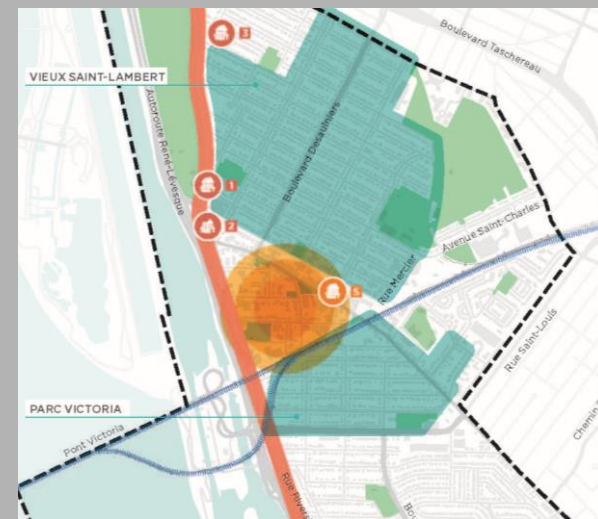
Rechercher des
**OPPORTUNITÉS
CROISÉES**

Prendre des
**DÉCISIONS
AVISÉES**

Le Bâtiment

2.

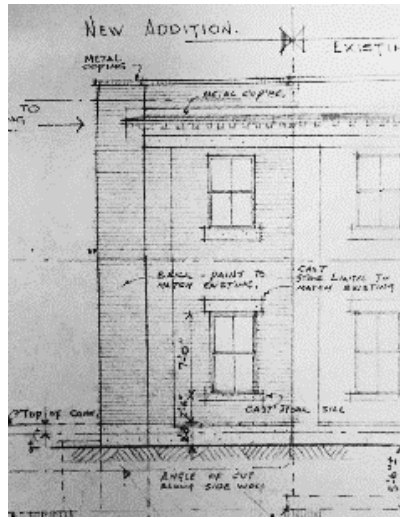
LE SITE



Site de l'Hôtel de ville de Saint-Lambert



Source : BANQ, 1946.

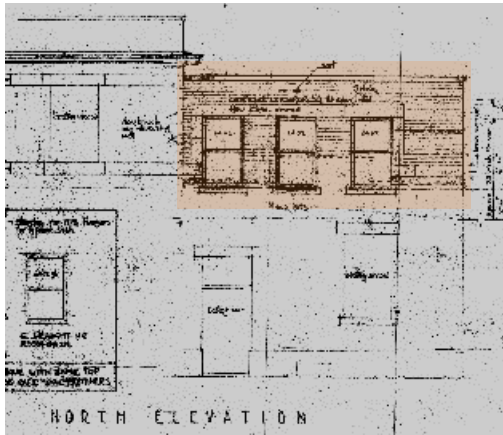
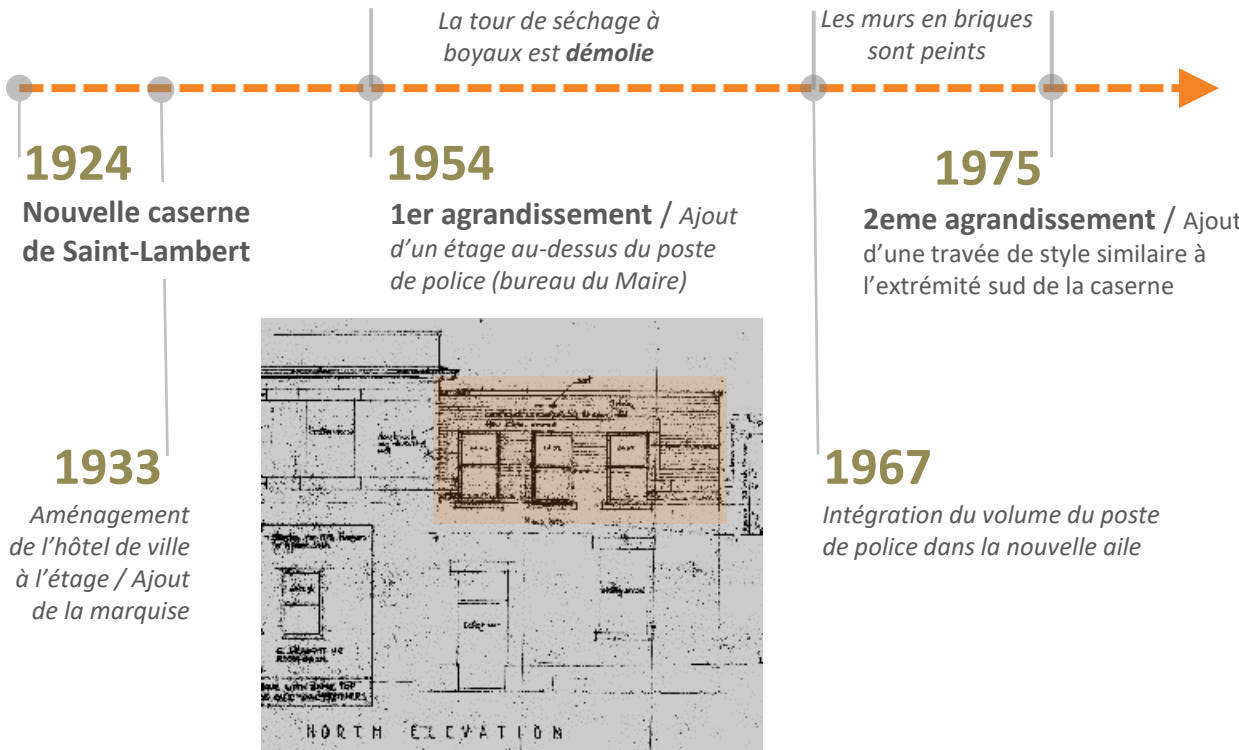


Source : R.A. Heughan. Ville de Saint-Lambert.

AILE - 1924

Caractéristiques

- Usage initial:
Caserne de pompiers et poste de police
- Concepteurs:
G.R. Crook et I. Kellett, ingénieurs municipaux
- Style architectural:
Néo-classique
- Forme extérieure:
Volume rectangulaire,
Plan en L,
2 étages sans sous-sol
- Construction:
Murs extérieurs porteurs en briques sur fondations en béton, charpente interne en acier et béton



Source : O.A. Barwick. Ville de Saint-Lambert.

AILE - 1924

Propriétés comparables

- Liens avec l'évolution du territoire
- Combinaison de fonctions municipales
- Dynamique évolutive / Persistance
- Point de repère
- Caractéristiques architecturales



Source : Claude Bergeron, ville de Longueuil, 2016.

Hôtel de ville de Longueuil
Alfred Fournit dit Préfontaine, 1908



Source : Daniel Alvaro, 2020.

Hôtel de ville de Chambly
Alphonse Venne et J.A. Karch, 1912-16



Source Alexis Hamel, 2006.

Hôtel de ville de Lachine
Viau & Venne, 1912-16



Source : Google, 2022.

Hôtel de ville de Montréal-Nord
Arthur Saint-Louis, 1915-17

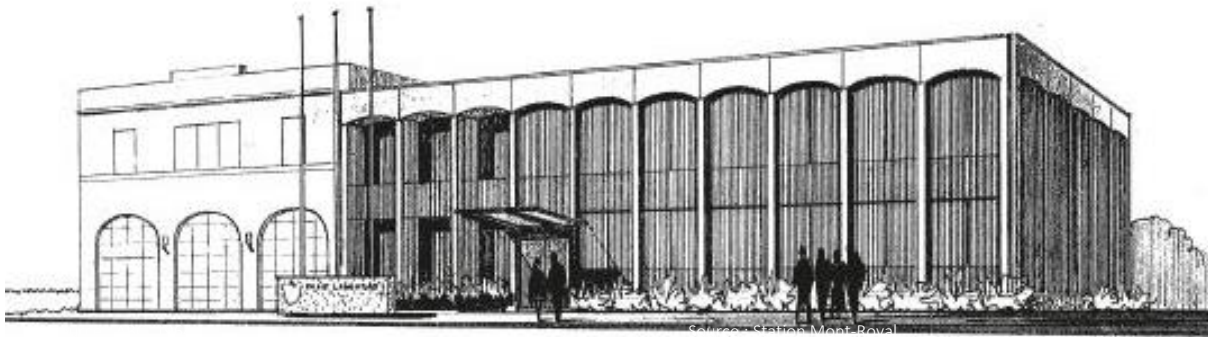
AILE - 1967

Caractéristiques

- Usage initial:
Hôtel de ville;
- Concepteur:
Jean-Charles Fortin,
architecte
- Style architectural:
Moderniste, inspiration du
style *New Formalism*;
- Forme extérieure:
Volume et plan
rectangulaires,
2 étages avec sous-sol;
- Construction:
Unités murales et de
plancher en béton
précontraint sur fondations
en béton.



ESQUISSES DE CONCEPTION



Source : J.C. Fortin, ville de Saint-Lambert.

PROJET RÉALISÉ

AILE - 1967

Caractéristiques

- Usage initial:
Hôtel de ville;
- Concepteur:
Jean-Charles Fortin,
architecte
- Style architectural:
Moderniste, inspiration du
style *New Formalism*;
- Forme extérieure:
Volume et plan
rectangulaires,
2 étages avec sous-sol;
- Construction:
Unités murales et de
plancher en béton
précontraint sur fondations
en béton.

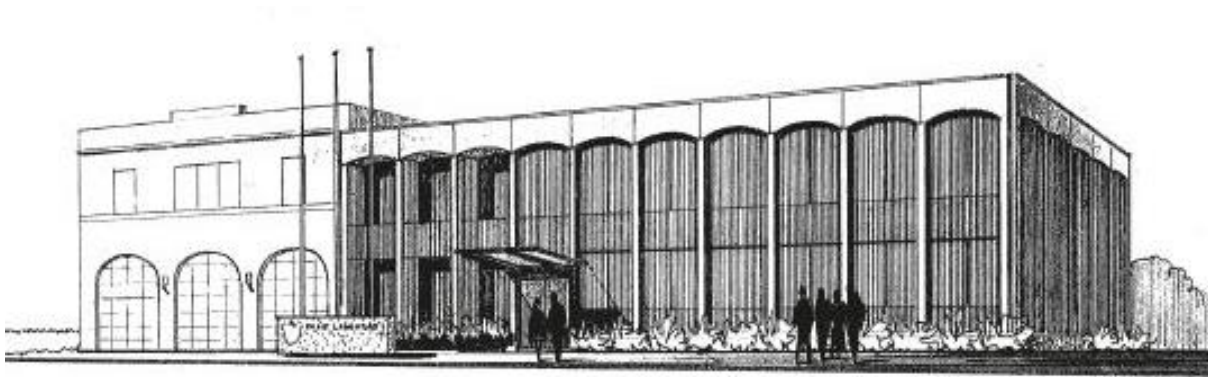


Palais de justice de Saint-Hyacinthe,
Desnoyers Brodeur Mercure, 1964.



Centre commercial Rockland,
Victor Prus, 1962.

LE NEW FORMALISM AU QUÉBEC



PROJET RÉALISÉ

AILE - 1967

Hôtel de ville
Greenfield Park
Charles E. Charbonneau
1962

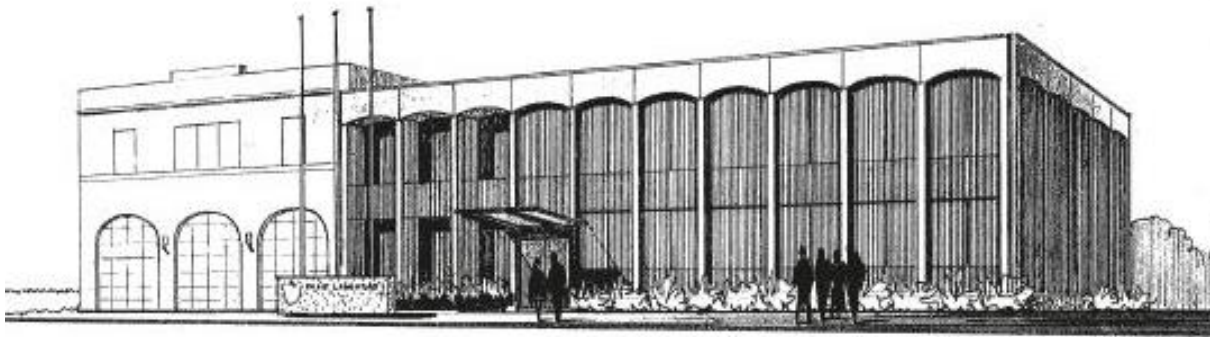


Hôtel de ville de Dolbeau
St-Gelais, Tremblay & Tremblay
1966



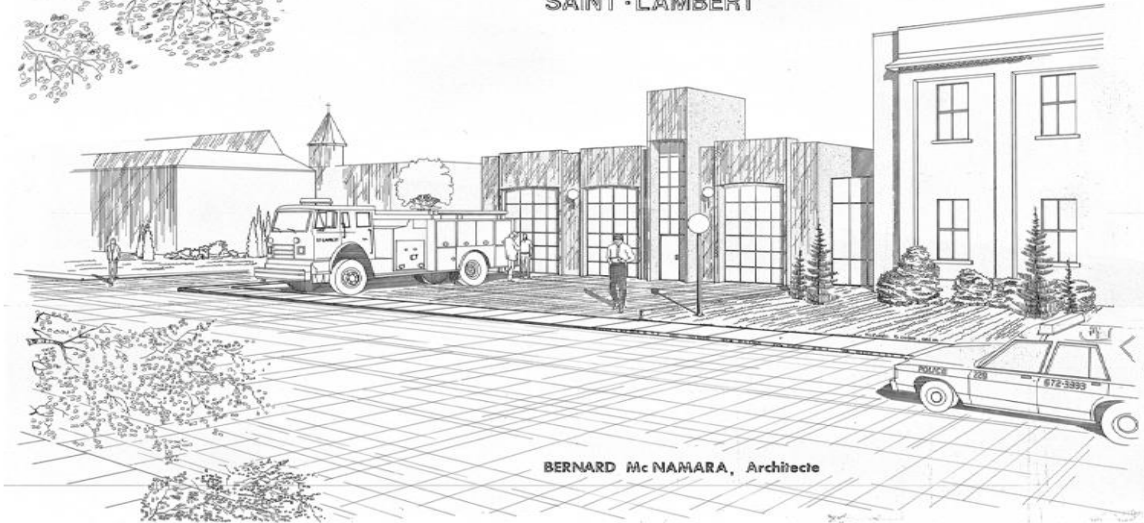
Propriétés comparables

- Liens avec l'évolution du territoire
- Combinaison de fonctions municipales
- Dynamique évolutive / Persistance
- Point de repère
- Caractéristiques architecturales



PROJET RÉALISÉ

AGRANDISSEMENT DES POSTES DE
POMPIERS ET DE POLICE DE
SAINT-LAMBERT



AILE - 1984

Caractéristiques

- Usage initial:
Caserne de pompiers
- Concepteurs:
Bernard McNamara
architecte
- Style architectural:
Éclectisme contemporain
- Forme extérieure :
Volume rectangulaire
Plan carré
1 étage de grande hauteur
avec sous-sol
- Construction:
Charpente acier et béton
Revêtement extérieur en
panneaux de béton
préfabriqués



Intérêt patrimonial

3.

HISTORIQUES

- **Reflet de l'évolution du territoire et de l'administration municipale**

Densification, démographie, urbanisation, modernisation

PAYSAGÈRES ET URBAINES

- **Rôle structurant à l'échelle du quartier**
- **Point de repère physique, civique et communautaire**

Valeur patrimoniale:

Importance ou signification esthétique, historique, scientifique, culturelle, sociale ou spirituelle pour les générations passées, actuelles ou futures.

Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada

ARCHITECTURALES

- Efforts d’harmonisation stylistique au fil des changements et des époques
- Intégration d’une diversité d’usages civiques et maintien de leur lisibilité

SOCIALES ET D’USAGE

- **Persistance d’un ensemble d’usages civiques**

Marché, casernes, poste de police, mairie

Valeur patrimoniale:

Importance ou signification esthétique, historique, scientifique, culturelle, sociale ou spirituelle pour les générations passées, actuelles ou futures.

Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada

ENSEMBLE

- Localisation au coeur du noyau villageois
- Implantation à l'angle Aberdeen – Argyle
- Percées visuelles depuis le secteur environnant
- Vues et perspectives à partir du bâtiment
- Forme extérieure d'ensemble



Hôtel de ville de Saint-Lambert, vers 1970.
Source : Société d'histoire Mouillepie'd.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Élément caractéristique:

Matériaux, forme, emplacement, configurations spatiales, usages et connotations ou significations culturelles qui contribuent à la valeur patrimoniale d'un lieu et qu'il faut protéger pour sauvegarder cette valeur patrimoniale.

Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada

AILE - 1924

– **Forme extérieure**

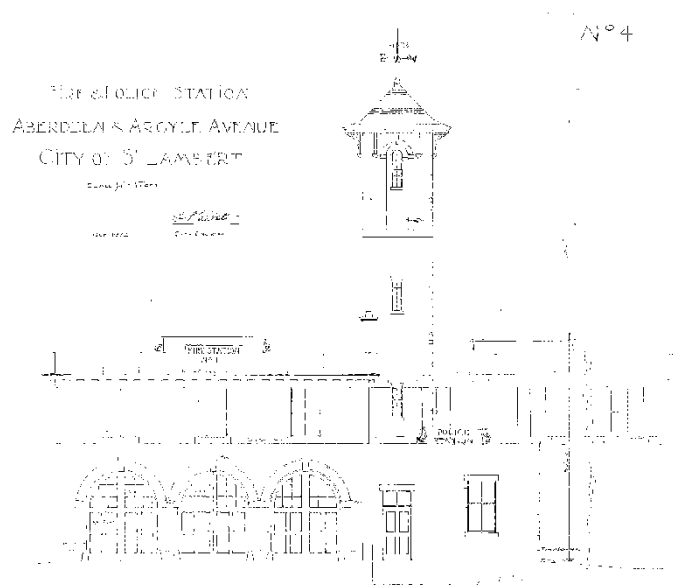
Volume uniforme avec agrandissements intégrés

– **Murs extérieurs en maçonnerie porteuse**

Composition architecturale néo-classique,
Matériaux et détails ornementaux

– **Ouvertures et accès**

Typologie et
ordonnancement
des ouvertures
(fenêtres et portes);
Marquise



Élévation av. Argyle signée par I. Kellett et Crook, octobre 1923. Source : Ville de Saint-Lambert.

ARGYLE AVENUE ELEVATION

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Élément caractéristique:

Matériaux, forme, emplacement, configurations spatiales, usages et connotations ou significations culturelles qui contribuent à la valeur patrimoniale d'un lieu et qu'il faut protéger pour sauvegarder cette valeur patrimoniale.

Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada

AILE - 1967

– **Forme extérieure**

Volume uniforme à travées répétitives

– **Traitement architectural**

Moderniste et fonctionnel

Composition rationnelle et régulière

Lien visuel et physique avec l'aile 1924

Système constructif modulaire

– **Ouvertures et accès**

Intégration fenêtres/entrées dans la trame structurelle; Marquise



ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Élément caractéristique:

Matériaux, forme, emplacement, configurations spatiales, usages et connotations ou significations culturelles qui contribuent à la valeur patrimoniale d'un lieu et qu'il faut protéger pour sauvegarder cette valeur patrimoniale.

Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada

AILE - 1984

- **Aucun élément caractéristique identifié**
(critère de min. 40 ans et plus)
- Réflexion ancrée dans des **considérations de développement durable**



ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Élément caractéristique:

Matériaux, forme, emplacement, configurations spatiales, usages et connotations ou significations culturelles qui contribuent à la valeur patrimoniale d'un lieu et qu'il faut protéger pour sauvegarder cette valeur patrimoniale.

Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada

Enjeux et opportunités

4.

PRINCIPES

DIRECTEURS

Rassemblement progressif des services
au sein d'un **même site** au **cœur de la**
ville en croissance.



Mixité d'usages municipaux
complémentaires offrant un **pôle**
civique structurant dans la trame
urbaine.



Préserve son **identité municipale** et
son **rôle de point de repère** au centre-
ville.

Image d'un **pôle**
civique au cœur
du noyau villageois

PRINCIPES

DIRECTEURS

Ensemble évolutif, au gré des besoins de la municipalité et des exigences opérationnelles.



Souci constant d'harmonie, chaque aile s'ancre dans l'identité formelle et esthétique de l'aile initiale, tout en y apportant un vent de modernité propre à son époque.

**Capacité
d'évolution**
du site dans le
respect de ses
caractéristiques

PRINCIPES

DIRECTEURS

Symbole de stabilité, l'ensemble civique s'ancre sur le territoire et pérennise graduellement sa présence par des agrandissements, témoignant de la **résilience** de la ville face aux nombreuses évolutions territoriales et contextuelles.



Conservation des composantes bâties au fil des années est compatible avec une **approche durable**.

Pérennité et durabilité à travers les changements

CONSERVATION ET REQUALIFICATION

Une approche d'ensemble, calibrée par secteur d'intervention



SECTEUR DES AILES 1924 et 1967

Interface principale entre l'ensemble institutionnel et l'espace public, la **ZONE A** concentre la majorité des relations visuelles significatives.

- **Maximiser le maintien et la mise en valeur** des éléments caractéristiques extérieurs et la lisibilité des volumes d'origine à partir des rues avoisinantes
- **Viser principalement des actions de réhabilitation intérieure** des ailes de 1924 et de 1967 qui répondent aux exigences d'opération et de sécurité actuelles
- **Accommoder le changement** avec parcimonie, soin et réserve de façon à permettre la réutilisation des bâtiments et du site.

ZONE A RÉHABILITATION



LÉGENDE	
	Délimitation du site à l'étude
	Zone A : Réhabilitation
	Zone B : Requalification avec paramètres
	Zone C : Sans contraintes spécifiques
	Aile de 1924
	Aile de 1967
	Aile de 1984

SECTEUR DE L'AILE 1984

Zone tampon et de transition, la **ZONE B** offre des opportunités de transformation importante tout en assurant la sauvegarde des éléments caractéristiques de la ZONE A.

- **Prioriser des interventions de requalification paramétrées** selon les principes de compatibilité, subordination et distinction
- Peut faire l'objet de **modifications importantes, de démolitions et/ou d'agrandissements**
- Doit assurer le **respect des éléments caractéristiques adjacents**

ZONE B

REQUALIFICATION AVEC PARAMÈTRES



LÉGENDE	
	Délimitation du site à l'étude
	Zone A : Réhabilitation
	Zone B : Requalification avec paramètres
	Zone C : Sans contraintes spécifiques
	1 Aile de 1924
	2 Aile de 1967
	3 Aile de 1984

SECTEUR DU STATIONNEMENT

Secteur en retrait de l'espace public, davantage orienté vers la trame résidentielle du secteur, constitue une grande partie du stationnement.

- Peut faire l'objet **de modifications majeures**
- Le développement de cette zone doit répondre à des critères plus généraux de **zonage et d'intégration architecturale** avec le voisinage
- La conception d'une nouvelle construction devrait viser une **harmonisation avec les ailes 1924 et 1967**, et le **maintien des principales perspectives visuelles** vers celles-ci.

ZONE C

REQUALIFICATION
SANS CONTRAINTES SPÉCIFIQUES



LÉGENDE	
	Délimitation du site à l'étude
	Zone A : Réhabilitation
	Zone B : Requalification avec paramètres
	Zone C : Sans contraintes spécifiques
	1 Aile de 1924
	2 Aile de 1967
	3 Aile de 1984



Étude d'intérêt patrimonial

Hôtel de ville de Saint-Lambert

Présentation publique

EVOO
STRATEGIES